



SEIGNANX ET ADOUR

SUIVI ECOLOGIQUE

de 3 sites pilotes de Saint-Pierre-du-Mont :

Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes

2025



Zygène sp



Calopteryx vierge



Parc st Pierre



Hypericum perforatum

Table des matières

1.	Objectif :	2
2.	Introduction	2
3.	Méthodologie d'inventaire.....	2
1.	PARC SAINT PIERRE.....	3
1.1.	Gestion	3
1.2.	Flore.....	3
1.3.	Oiseaux.....	12
1.4.	Insectes.....	14
1.5.	Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	19
2.	BOIS DE PINSOLLE	20
2.1.	Flore.....	20
2.2.	Oiseaux.....	22
2.3.	Mammifères, reptiles, amphibiens	24
2.4.	Insectes.....	24
2.5.	Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	26
3.	LASCOUMES.....	26
3.1.	Gestion	26
3.2.	Flore.....	26
3.3.	Oiseaux.....	35
3.4.	Mammifères, reptiles, amphibiens	37
3.5.	Insectes.....	37
3.6.	Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions).....	39
4.	Conclusion, perspectives	40



SEIGNANX ET ADOUR

SUIVI ECOLOGIQUE
de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes

1

1. Objectif :

Réaliser un suivi écologique de la faune et de la flore qui permettent d'évaluer et de valoriser la gestion raisonnée engagée par le service Espaces Verts de la commune de St Pierre du Mont.

2. Introduction

Le présent rapport est le bilan du suivi réalisé sur les 3 sites pilotes de St Pierre du Mont : Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes entre 2015 et 2025.

3. Méthodologie d'inventaire

Prospections de terrain :

- a. Faune : recueil des contacts directs auditifs et visuels, recherche d'indices de présence (traces, crottes, restes de repas...) ;

- Avifaune : Les résultats sont présentés par effectif, il faut entendre par là un nombre de territoires occupés par un couple dans la zone inventoriée. 2 points d'écoute de 10 min ont été effectués sur les trois sites ainsi qu'un trajet aller-retour en suivant les sentiers pour le bois de Pinsolle.

Un comparatif des effectifs est proposé entre le suivi réalisé en 2015, 2018, 2020 et 2025. Pour le Parc St Pierre en 2015 le second point d'écoute n'avait pas pu être réalisé par la présence de travaux rendant l'écoute des oiseaux impossible. En 2018, le second point a été réalisé mais ses résultats n'ont pas été pris en compte dans le comparatif ci-après pour ne pas ajouter un biais à l'analyse.

Les espèces ont été regroupées selon leur spécialisation par rapport à trois grands types de milieu : les espèces des milieux agricoles (A), celles des milieux forestiers (F), celles des milieux bâties (B), mais également un groupe à part les espèces dites généralistes (G) que l'on peut retrouver un peu partout.

Les tableaux effectués ont été classés par groupe d'espèces spécialiste de milieu ainsi que par l'évolution de leur effectif respectif entre 2015 et 2025.

- b. Flore : l'inventaire de 2025 est complémentaire à ceux effectués depuis 2015.

Le protocole « Florilèges-prairies urbaines » a été mis en place au Parc de Saint-Pierre et à Lascoumes et un simple inventaire flore a été fait sur le parc de pinsolle. Cette année les relevés ont eu lieu le 29 avril 2025.

<http://www.florileges.info/>

1. PARC SAINT PIERRE

1.1. Gestion

Une fauche avec ramassage est organisée tous les ans à l'automne (2 fauches : 2016 & 2017). Une fauche par erreur a été effectuée sur la partie proche de la route au printemps 2016.

1.2. Flore

En 2016 une soixantaine d'espèces végétales herbacées avait été identifiée sur le parc St Pierre et ses environs, dont une trentaine entre la pelouse évoluant en prairie et l'ourlet en bordure du boisement humide. En 2018 grâce aux suivis on en connaît environ 90 sur le site, presque 100 en 2020 et 118 en 2025. Pour le suivi pluriannuel de la réaction de la diversité végétale de la prairie à la gestion raisonnée pratiquée depuis 2015, un protocole de suivi de 10 quadrats d'un mètre carré chacun, selon la méthodologie Florilèges - prairies urbaines a été mis en place. En 2018, 2020 et 2025 le suivis a été réalisé en suivant ce protocole.

Ci-dessous le tableau récapitulatif de la flore connue et de la flore des prospections avec les quadrats.

	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018	Rajout 2020	Rajout 2025
Espèces arborescentes								
1	Erable negundo	<i>Acer negundo</i>			x			
2	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>			x			
3	Platane	<i>Platanus x</i>			x			
4	Peuplier	<i>Populus x</i>		x				
5	Robinier	<i>Robinia pseudoacacia</i>		x				
6	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>			x			
Espèces arbustives								
7	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			x			
8	Clématite vigne- blanche	<i>Clematis vitalba</i>		x				
9	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>			x			
10	Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>			x			
11	Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>					x	
12	Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>			x			
13	Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>			x			
14	Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>					x	
15	Eglantier	<i>Rosa canina</i>		x				
16	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			x			
Espèces herbacées								
17	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	x					
18	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	x					
19	Ail sp	<i>Allium sp</i>					x	
20	Aster lancéolé	<i>Sympyotrichum lanceolatum</i>					x	
21	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	x					
22	Alchémille des champs	<i>Aphanes arvensis</i>	x			x		
23	Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i>	x					

	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018	Rajout 2020	Rajout 2025
24	Gouet d'Italie	<i>Arum italicum</i>	x					
25	Avoine barbue	<i>Avena barbata</i>	x			x		
26	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	x					
27	Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	x			x		
28	Brome	<i>Bromus sp.</i>	x					
29	Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>				x		
30	Laîche écartée	<i>Carex divisa</i>	x			x		
31	Laîche hérissée	<i>Carex hirta</i>	x			x		
32	Carex pointillé	<i>Carex punctata</i>					x	
33	Laîche	<i>Carex sp.</i>	x			x		
34	Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum subsp. <i>vulgare</i></i>	x			x		
35	Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	x			x		
36	Grande Chelidoine	<i>Chelidonium majus</i>					x	
37	Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>					x	
38	Cardère	<i>Dispsacus sp.</i>	x					
39	Euphraise	<i>Euphrasia sp.</i>				x		
40	Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>	x			x		
41	Géranium mou	<i>Geranium molle</i>	x					
42	Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>						
43	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>				x		
44	Grande oseille	<i>Rumex acetosa</i>				x		
45	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>				x		
46	Porcelle glabre	<i>Hypochaeris glabra</i>	x			x		
47	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	x					
48	Laitue	<i>Lactuca sp.</i>	x					
49	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	x					
50	Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>					x	
51	Luzule de Forster	<i>Luzula forsteri</i>					x	
52	Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora subsp. <i>multiflora</i></i>	x					
53	Luzerne d'Arabie	<i>Medicago arabica</i>	x					
54	Petite mauve	<i>Malva neglecta</i>					x	
55	Mauve sp	<i>Malva sp</i>						x
56	Menthe à feuilles rondes	<i>Mentha suaveolens</i>	x			x		
57	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	x			x		
58	Myosotis bicolore	<i>Myosotis discolor</i>	x			x		
59	Oxalis corniculé	<i>Oxalis corniculata</i>					x	
60	Oxalide à larges feuilles	<i>Oxalis latifolia</i>						
61	Oxalide	<i>Oxalis sp.</i>	x					
62	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>						x
63	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	x			x		
64	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	x					
65	Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>						x
66	Potentilla reptans	<i>Potentilla rampante</i>	x			x		
67	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	x			x		
68	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	x			x		
69	Rostraria à crête	<i>Rostraria cristata</i>					x	
70	Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>						x
71	Ronce sp	<i>Rubus sp</i>						x
72	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x					
73	Saponaire officinale	<i>Saponaria officinalis</i>						x
74	Scabieuse colombaire	<i>Scabiosa columbaria</i>						x
75	Orpin rupestre	<i>Sedum rupestre</i>	x			x		
76	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	x			x		

	Nom commun	Nom scientifique	pelouse prairie	ourlet	boisement humide	Rajout 2018	Rajout 2020	Rajout 2025
77	Serratude des teinturiers	<i>Serratula tinctoria</i>	x			x		
78	Coquelourd des jardins	<i>Silene coronaria</i>					x	
79	Compagnon blanc	<i>Silene latifolia subsp. alba</i>	x					
80	Laiteron	<i>Sonchus sp.</i>					x	
81	Pissenlit	<i>Taraxacum section ruderalia</i>	x					
82	Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i>						x
83	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	x					
84	Trèfle sp	<i>Trifolium sp</i>						x
85	Mâche	<i>Valerianella locusta</i>	x			x		
86	Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	x					
87	Cf. Véronique agreste	<i>Cf. Veronica agrestis</i>	x			x		
88	Véronique sp	<i>Veronica sp</i>						x
89	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>		x				
90	Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>		x				
91	Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>		x				
92	Lamier maculé	<i>Lamium maculatum</i>		x				
93	Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i>		x				
94	Mercuriale pérenne	<i>Mercurialis perennis</i>		x				
95	Molène floconneuse ou pulvérulente	<i>Verbascum pulverulentum</i>					x	
96	Onagre	<i>Oenothera sp.</i>		x				
97	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>		x				
98	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>		x				
99	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>		x				
100	Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera</i>		x				
101	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>			x			
102	Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa</i>			x			
103	Fougère scolopendre	<i>Asplenium scolopendrium</i>			x			
104	Bident	<i>Bidens sp.</i>			x			
105	Tamier commun	<i>Dioscorea communis</i>			x			
106	Ficaire	<i>Ficaria verna</i>			x			
107	Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>			x			
108	Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>			x			
109	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>			x			
110	Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>			x			
111	Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i>			x			
112	Isopyre faux-pigamon	<i>Isopyrum thalictroides</i>			x			
113	Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>			x			
114	Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>			x			
115	Polypode commun	<i>Polypodium vulgare</i>			x			
116	Primevère acaule	<i>Primula vulgaris</i>			x			
117	Fragon petit-houx	<i>Ruscus aculeatus</i>			x			
118	Sanicle d'Europe	<i>Sanicula europaea</i>			x			

Liste des espèces inventoriées au Parc Saint-Pierre entre 2016 et 2025



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 20cm									
26/04/2016	gestion 2016 : fauche coupée 1/an avec exportation (?)estivale(?)									
suivi par Frédéric CAZABAN et Jeanette BRETON, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1er lot					Quadrat 2e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Achillea millefolium - Achillée millefeuille	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Anthoxanthum odoratum - Flouve odorante		x				x	x			
Artemisia verlotiorum - Armoise commune									x	x
Arum italicum - Gouet d'Italie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Bellis perennis - Pâquerette		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Bromus (catharticus/sterilis ?) - Brome à confirmer	x				x					
Carex sp 1 - Laîche 1								x	x	x
Carex sp 2 - Laîche 2										x
Cerastium semidecandrum - Céraiste à cinq étamines					x		x	x	x	x
(Crucifère-Asteracée à déterminer)						x	x			
Euphrasia sp - Euphraise										x
Geranium molle - Géranium mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
(Festuca/Poa - Fétuque/Pâturin à déterminer)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Hypochaeris (glabra ?) - Porcelle à confirmer		x	x				x			
Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée	x	x	x	x	x	x	x			
Lactuca (virosa?) - Laitue à confirmer										
Lamium purpureum - Lamier pourpre								x	x	x
Luzula multiflora - Luzule à fleurs nombreuses						x	x			
Medicago arabica - Luzerne d'Arabie		x	x		x	x	x			
Oxalis sp - Oxalide						x				x
Plantago lanceolata - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Plantago media - Plantain bâtarde	x		x	x		x		x		
Poa annua - Pâturin annuel									x	x
Potentilla erecta - Potentille dressée								x	x	x
Ranunculus acris - Renoncule bouton d'or	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ranunculus bulbosus - Renoncule bulbeuse							x	x	x	x
Ranunculus (sardous?) - Renoncule à confirmer						x	x			
Rumex acetosella - Petite oseille	x	x				x		x		
Silene latifolia subsp. alba - Compagnon blanc			x	x						x
Taraxacum section ruderalia - Pissenlit						x				
Trifolium repens - Trèfle rampant	x	x	x	x	x				x	x
Valerianella sp - Mâche	x	x		x	x	x	x		x	
Veronica arvensis - Véronique des champs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nombre de tiges de ligneux (Cornus sanguinea - Cornouiller sanguin)						1				

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre 2016



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur prairie : 40-50 cm								
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : fauche avec ramassage 1/an en automne								
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun								
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<i>Achillea millefolium</i> - Achillée millefeuille	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anisantha sterilis</i> - Brome stérile	x	x	x	x	x			x	x
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante	x	x	x			x	x	x	
<i>Aphanes arvensis</i> – Alchémille des champs			x						
<i>Artemisia verlotiorum</i> – Armoise de Chine								x	x
<i>Arum italicum</i> – Gouet d'Italie					x		x		
<i>Avena barbata</i> - Avoine barbue			x						
<i>Bellis perennis</i> – Pâquerette	x	x		x				x	
<i>Bromus hordeaceus</i> – Brome mou			x						
<i>Carex divisa</i> – Laîche écartée			x						
<i>Carex hirta</i> – Laîche hérissée	x					x	x	x	x
<i>Carex sp.</i> – Laîche						x	x		x
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i> – Céraiste commun	x								
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré		x				x		x	
<i>Geranium dissectum</i> - Géranium disséqué			x						
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou	x	x	x	x		x		x	x
<i>Hypochaeris glabra</i> – Porcelle glabre		x							
<i>Hypochaeris radicata</i> - Porcelle enracinée	x								
<i>Lamium purpureum</i> – Lamier pourpre					x				
<i>Luzula multiflora subsp. multiflora</i> – Luzule à fleurs nombreuses						x	x		
<i>Medicago arabica</i> – Luzerne d'Arabie			x	x	x				
<i>Mentha suaveolens</i> – Menthe à feuilles rondes								x	x
<i>Muscari comosum</i> – Muscari à toupet					x				
<i>Myosotis discolor</i> – Myosotis bicolore		x				x			
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago media</i> – Plantain moyen				x	x				
<i>Potentilla reptans</i> – potentille rampante					x		x	x	x
<i>Quercus robur</i> (juv) – Chêne pédonculé						x			
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse	x	x	x	x	x	x	x		x
<i>Rumex acetosella</i> – Petite oseille	x	x	x						
<i>Senecio vulgaris</i> – Séneçon commun									
<i>Serratula tinctoria</i> – Serratule des teinturiers						x	x	x	
<i>Silene latifolia subsp. alba</i> – Compagnon blanc	x								
<i>Valerianella locusta</i> – mâche	x	x	x	x		x		x	x
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs	x	x	x	x	x		x	x	x
<i>Veronica cf. agrestis</i> – Véronique cf agreste								x	

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre, bilan 2018



Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur prairie : 50 cm – 1m									
3/06/2020	Gestion 2016-2018 : fauche avec ramassage 1/an en automne									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Achillea millefolium</i> - Achillée millefeuille					x		x	x	x	x
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire			x					x	x	
<i>Anisantha sterilis</i> - Brome stérile	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante							x	x	x	
<i>Arctium minus</i> – Petite bardane						x				
<i>Artemisia verlotiorum</i> – Armoise de Chine										x
<i>Avena barbata</i> - Avoine barbue										x
<i>Bromus hordeaceus</i> – Brome mou					x	x				
<i>Carex hirta</i> – Laîche hérissée	x	x	x	x	x	x	x	x		
<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i> – Céraiste commun				x						
<i>Geum urbanum</i> – Benoîte commune								x		
<i>Holcus lanatus</i> – Houlque laineuse						x	x			
<i>Holcus mollis</i> – Houlque molle					x	x				
<i>Hypochaeris glabra</i> – Porcelle glabre										x
<i>Lotus corniculatus</i> – Lotier corniculé						x				
<i>Mentha suaveolens</i> – Menthe à feuilles rondes	x	x	x	x						
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé		x				x		x	x	x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Potentilla reptans</i> – Potentille rampante	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poterium sanguisorba</i> – Petite pimprenelle		x	x							
<i>Rumex acetosella</i> – Petite oseille								x	x	
<i>Serratula tinctoria</i> – Serratule des teinturiers			x							x
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> – Compagnon blanc						x				
<i>Sonchus asper</i> – Laiteron rude					x					

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre, bilan 2020

Parc de Saint-Pierre à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur prairie : 50 cm – 1m									
29/04/2025	Gestion 2016-2020 : fauche avec ramassage 1/an en automne									
Suivi par Laurine BOUFFANDEAU, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Achillea millefolium</i> - Achillée millefeuille	X	X				X	X		X	X
<i>Allium sp</i> – Ail		X						x		
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante	X	X	X	X	X		X			
<i>Artemisia verlotiorum</i> – Armoise de Chine					x	x	x	x	x	x
<i>Avena barbata</i> - Avoine barbue						x		x	x	
<i>Bromus sterilis</i> – Brome stérile	X	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Carex punctata</i> – Carex pointillé			x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Chelidonium majus</i> – Grande Chelidoine				x						
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré				x						
<i>Convolvulus sepium</i> – Liseron des haies								x	x	
<i>Galium sp</i>	x									
<i>Geranium dissectum</i> – Géranium à feuilles découpées	x		x	x						
<i>Geum urbanum</i> – Benoîte commune	x									
<i>Hedera helix</i> – Lierre grimpant	x	x				x				x
<i>Holcus lanatus</i> – Houlque laineuse						x	x			
<i>Hypericum perforatum</i> – Millepertuis perforé					x					
<i>Lamium purpureum</i> - Lamier pourpre	x									
<i>Luzula forsteri</i> – Luzule de Forster			x	x						
<i>Luzula campestris</i> – Luzule champêtre	x	x	x			x	x		x	
<i>Malva sp</i> – Mauve sp	x									
<i>Mentha suaveolens</i> – Menthe à feuilles rondes						x	x	x		x
<i>Oenothera biennis</i> – Onagre bisannuelle	x									
<i>Phytolacca americana</i> – Raisin d'Amérique	x									
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	X	X	X	X	X					
<i>Poa trivialis</i> – Pâturin commun			x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Potentilla reptans</i> – Potentille rampante	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Quercus pyrenaica</i> – Chêne tauzin						x				
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse		x	x	x	x	x	x			x
<i>Frangula alnus</i> – Bourdaine	x						x			
<i>Rubia pérégrina</i> – Garance voyageuse	x					x				
<i>Rubus sp</i> – Ronce								x		
<i>Rumex acetosa</i> – Oseille commune				x	x					
<i>Saponaria officinalis</i> – Saponaire officinale	x					x				
<i>Scabiosa columbaria</i> – Scabieuse colombaire	x	x	x		x		x	x	x	
<i>Sedum rupestre</i> – Orpi réfléchi	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Silene coronaria</i> – Coquelourd des jardins	x									
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> – Compagnon blanc	x					x				
<i>Torilis arvensis</i> – Torilis des champs	x	x		x	x					
<i>Trifolium sp</i> – Trèfle sp						x	x			x

<i>Valerianella locusta</i> – Mâche	x			x	x				
<i>Verbascum sp</i>				x					
<i>Veronica sp</i>			x	x	x	x			x

Suivi des prairies urbaines Parc Saint-Pierre, bilan 2025

Afin de mieux comprendre l'évolution, une étude est effectuée sur plusieurs critères : le nombre total d'espèces ou richesse spécifique, le nombre de vivaces, d'annuelles, la hauteur de végétation, et la fréquence moyenne d'annuelles et de vivaces.

Une fauche avec export étant réalisée, les conditions de lumière et d'humidité ont peu de chance de subir de fortes modifications, par contre la richesse du milieu peut changer. Pour connaître les variations de cette richesse en azote, on a recourt à un calcul à l'aide de l'indice d'Ellenberg N (azote) adapté au contexte du Royaume Uni (Hill *et al.* 1999)¹.

Les résultats sont reportés sous forme de tableau ci-dessous :

	Parc St-Pierre 2016	Parc St-Pierre 2018	Parc St-Pierre 2020	Parc St-Pierre 2025
Nombre d'espèces total	34	37	24	42
Vivaces	18	21	19	31
Annuelles	9	15	5	9
Inconnues	7	1	0	7
Hauteur végétation	<20cm	40 – 50cm	50cm – 1m	50cm – 1m
Indice de trophie (N) d'Ellenberg, corrigé (moyenne basée sur la présence des espèces connues)	4,71	4,68	4,46	5.18
Fréquence moyenne d'annuelles	4,5	3,2	3,8	3.2
Fréquence moyenne de vivaces	4,95	4,09	3,9	3.7

¹Indice d'Ellenberg : L'utilisation de la végétation comme indicateur de facteurs environnementaux a été officialisée en Europe par le professeur Ellenberg. Il a attribué à un large panel d'espèces végétales un indice correspondant à sa tolérance à différents paramètres : lumière (L), acidité (R), azote (N), humidité (F) et salinité (S). Pour les indices de lumière, acidité (ou pH) azote et salinité, des valeurs de 1 à 9 sont attribuées aux plantes. Pour l'humidité édaphique (F) chaque espèce végétale est associée à une valeur variant de 1 à 12. Ces valences ont été définies pour l'Europe centrale et Hill en a effectué une correction pour le Royaume uni en 1999.

En 2018 il y avait eu une légère hausse du nombre d'espèces et d'annuelles. En 2020, deux ans plus tard, c'est l'effet inverse, le milieu est moins fauché, la hauteur s'accroît ; les vivaces, favorisées, sont bien présentent au détriment des annuelles. 2025 confirme cette tendance avec 41 espèces inventoriées, 31 vivaces et 9 annuelle, le nombre ne fait qu'augmenter (si l'on prend aussi en compte que le relevé 2020 a été fait en juin et non avril). Ces dernières souvent de petite taille ont du mal à se faire une place dans des milieux denses et hauts.

Concernant la fréquence moyenne, plus le nombre se rapproche de 10, plus la répartition des espèces est homogène (si 10, l'espèce est présente dans tous les quadrats, si 1 elle n'est présente que dans 1 quadrat). Au bout de 5 ans on observe que les fréquences restent constantes. La fréquence des vivaces est cependant toujours au-dessus de celle des annuelles.

La différence de trophie (N) est très légère jusqu'en 2020, puis on obtient un résultat de 5.18 en 2025 ce qui peut laisser penser à une évolution du cortège d'espèce suite à la mise en place de la gestion. On observe toujours une chute des espèces annuelles lié à une fauche moins importante et moins répétitive.

Eléments généraux/préconisations :

- Augmentation de la diversité d'espèce depuis 2016
- Moins d'espèces annuelles
- Une hauteur de végétation plus importante

La gestion moins intensive permettra dans le temps à des espèces vivaces de se développer. La fauche la plus tardive possible est plus favorable au cycle biologique complet des plantes (à partir de fin octobre). Lors de cette fauche tardive, il est nécessaire de garder quelques îlots de végétations qui changent d'une année sur l'autre. Export des produits de coupe conseillé.

Le secteur S2 néanmoins abritait des espèces de pelouses intéressantes au niveau botanique et diversifiait les habitats pour les insectes, il serait envisageable de faucher ce secteur 2 fois par an.

Surveiller l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et les gérer reste essentiel (raisin d'Amérique, chêne d'Amérique, Buddléia)



Figure 1 : *Hypericum perforatum*

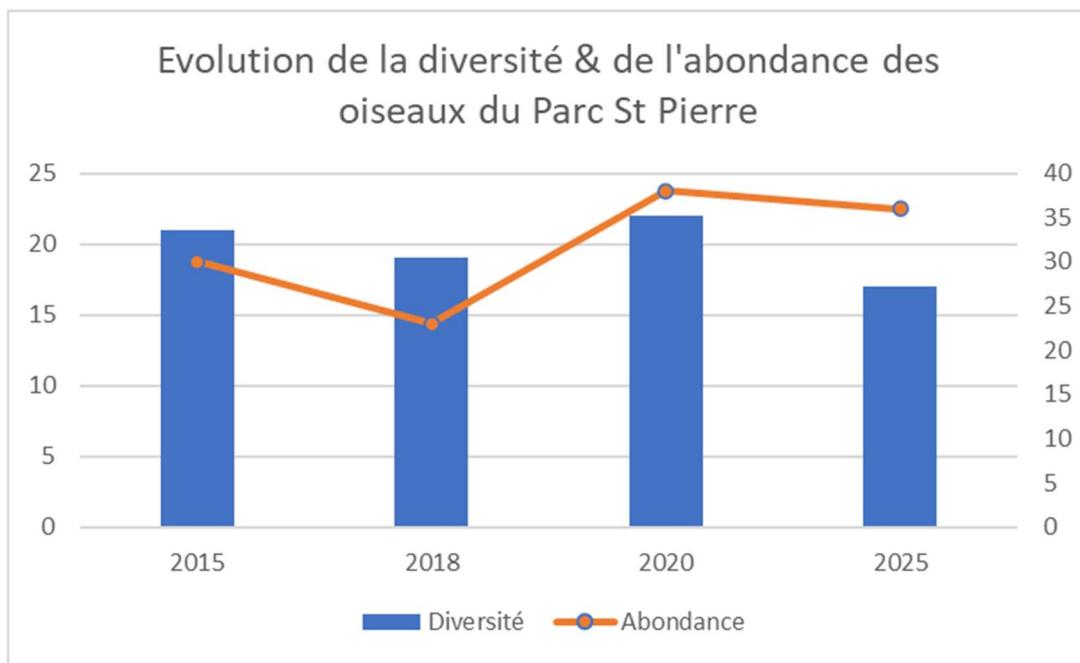


1.3. Oiseaux

En 2025, le suivi avifaune s'est poursuivie, les résultats sont présentés ci-dessous

Tableau 1: tableau comparatif oiseaux Parc Saint Pierre (voir précisions dans le paragraphe « méthodologie d'inventaire »)

Gpe spécialiste	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Effectif 2020	Effectif 2025	Comparatif 2015-2025
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	1	1	3	3	2
G	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	1	0	0	-1
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1	0	0	0	-1
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	2	1	2	5	3
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	0	0	2	2	2
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2	1	2	3	1
G	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	0	0	1	0	0
G	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	0	0	1	0	0
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1	0	0	0	-1
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	4	2	6	5	1
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X	X	X	X	0
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	0	0	1	0	0
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>				2	2
F	Rougegorge familier	<i>Erythacus rubecula</i>	2	3	4	3	1
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	2	2	3	4	2
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	1	1	0	-1
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1	1	1	0	-1
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2	1	1	2	0
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	1	0	1	-1
F	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2	0	1	0	-2
B	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	0	1	1	0	0
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	1	0	0	-1
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	1	1	0	-1
B	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	0	0	1	1	1
B	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X	X	X	0	0
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X	X	X	0	0
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X	X	X	X	0
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	X	X	X	X	0
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	1	1	1	0	-1
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	2	2	3	2	0
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	0	2	0	2	2
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	0	0	2	1	1
	Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	1	0	0	0	-1



Depuis 2015 et la mise en place de la gestion différenciée sur ce site, on observe une tendance à l'augmentation de la diversité des espèces d'oiseaux jusqu'en 2020. L'année 2025 est marquée par une légère baisse de la diversité avec 17 espèces contre 22 en 2020. L'abondance elle, est toujours en augmentation depuis 2018. L'augmentation de la production de graines sur les pelouses moins souvent fauchées et le développement permis mais encadré des haies avec notamment les ronciers producteurs de mûres et le lierre producteur de baies qui ont dû jouer un rôle sur ce constat. De même que les prairies avec un retard de fauche qui ont permis une augmentation de la ressource alimentaire disponible pour les oiseaux insectivores.

Eléments généraux/préconisations :

- Favoriser la présence des 3 strates : herbacées, arbustive, arborée : n'entretenir uniquement les zones nécessaires pour le passage des usagers, laisser en libre évolution le reste du site
- Maintenir la fauche tardive qui permet de garder les milieux ouverts et aux herbacées de produire des graines nécessaires à l'alimentation de nombreux oiseaux en fin de période estivale.
- Maintenir le lierre rampant sur les troncs et branches des arbres ;
- Entretenir les ronciers et les ourlets qui attirent bcp d'insectes (ils ne doivent pas refermer le site non plus)
- Maintenir les arbres morts sur pied, au sol, à cavités (hors cas de sécurisation du parc)
- Poursuivre l'installation, l'entretien ou le remplacement de divers nichoirs (certaines espèces ont besoin de dimensions, exposition, formes particulières)

1.4. Insectes

2 groupes d'insectes ont fait l'objet de prospections ciblées sur ce secteur :

- les odonates (libellules), recherchés au niveau du cours d'eau longeant le parc avec notamment 2 points d'observation, un au nord et un au sud (carte ci-contre).
- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), recherchés en lisière du boisement et sur les prairies

En 2025, deux sorties ont été réalisées sur le site :

- le 19 juin : recherche des odonates et lépidoptères.
- le 03 septembre : suivi des odonates, lépidoptères.



Carte 1: divers points de prospections

◆ Résultats pour les Odonates

Ordre / Sous-ordre*	Famille	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre					
				2015	2016	2018	2020	2025	Bilan 5 A
				21 juil / 11août	07-juil	21juin / 17sept	3juin / 10sept	19juin/ 03 sept	
ODONATES (libellules)									
Zygoptères*	Calopterygidae	Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	1	1	1	1	1	1
Zygoptères*	Calopterygidae	Caloptéryx virgo meridional	<i>Calopteryx méridional</i>	1	1	1	1		1
Anisoptères*		Cordulegastre annelé ou Aeshne paisible	<i>Cordulegaster boltonii</i> ou <i>Boyeria irene</i>			1			1
Anisoptères*	Gomphidae	Gomphé semblable	<i>Gomphus simillimus</i>			1			1
Anisoptères*	Libellulidae	Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	1					1
Anisoptères*	Libellulidae	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>				1		1
Anisoptères*	Libellulidae	Sympétrum fascié	<i>Sympetrum striolatum</i>				1	1	1
Total espèces odonates				3	4	4	3	2	7

Tableau : Résultats des suivis odonates sur les 5 années de suivi et bilan (1 = espèce présente).

Sur le site, 1 espèce typique des cours d'eau landais (ombragés, à courant moyen à faible, à fond sableux) ont été observés les 5 années : le Caloptéryx hémorroïdal. En 2025, seules 2 espèces ont été notées dont le Caloptéryx cité précédemment et l'Orthétrum réticulé. C'est le plus faible résultat depuis 2015 sachant que la diversité maximale est de 4 espèces (2016 et 2018).

Sept espèces d'odonates ont pu être inventoriées sur le site en 5 ans avec 2 espèces presque toujours présentes à proximité du cours d'eau. L'accès à ce dernier étant cependant devenu difficile, il n'a pas été possible de repérer d'autres espèces au niveau du lit mineur. L'espèce la plus abondante reste le Caloptéryx méridional. Les adultes se trouvent sur les plages ensoleillées en bordure du cours d'eau, utilisant la végétation (grandes herbacées, ligneux hauts) comme support ou zone de maturation.

◆ Résultats pour les Lépidoptères

Groupe	Famille	Nom commun	Nom latin	Parc St Pierre					
				2015	2016	2018	2020	2025	Bilan 4 A
				21 juil / 11août	07-juil	21juin / 17sept	3juin / 10sept	19juin/ 03 sept	
LEPIDOPTERES									
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Souci	<i>Colias crocea</i>	1		1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>			1	1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride de la moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	1		1	1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>					1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>			1	1		1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride sp	<i>Pieris sp</i>		1	1?	1?	1?	1?
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	1		1	1		1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Brun des péragoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré de Lang	<i>Leptotes pirithous</i>					1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	1		1	1		1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré sp	<i>Polyommata sp</i>		1?	1?	1?		1?
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>					1	1
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>		1	1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Silène	<i>Brintesia circe</i>		1				1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	1			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>				1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	1					1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1	1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		1				1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Mélérite orangée	<i>Melitaea didyma</i>			1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Mélérite des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>				1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>			1			1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>					1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>		1				1
Hétérocères	<i>Noctuidae</i>	Gamma	<i>Autographa gamma</i>				1		1
Total espèces lépidoptères				8	7	17	15	8	28

Tableau : Résultats des suivis lépidoptères sur les 5 années de suivi et bilan (1 = espèce présente, ? = taxon observé mais non comptabilisé car pouvant correspondre à une espèce déjà référencée).

En 2025, 8 espèces de papillons et 73 individus ont été contactées sur le site. 3 nouvelles espèces ont été observées cette année : le Piéride de la rave, le Vulcain et l'Azuré du trèfle. Les 5 autres espèces que sont Mélérite orangée, Azuré commun, Cuivré commun, piéride sp et le Souci ont été recensées une voire plusieurs années d'affilées entre 2015 et 2025. Il s'agit d'espèces très commune du territoire et des milieux ouverts. C'est une diversité d'espèces très faible comparé aux très bonnes années comme 2018 et 2020 avec 17 et 15 espèces différentes. Au total sur les 5 ans c'est 28 espèces différentes qui ont été observées sur cet espace péri-urbain, composé de prairies et d'ourlets. Cela montre l'intérêt du site pour ce groupe d'insectes et met en avant l'efficacité de la gestion réalisée pour les papillons.



Figure 2 : Cuivré commun



La fréquentation d'un habitat par les lépidoptères peut s'expliquer à la fois par la présence de plantes hôtes (ponte sur les tiges, feuilles, boutons floraux,...) pour la reproduction et le développement des chenilles mais également par celle des plantes nectarifères pour les adultes. Certaines espèces parcourant de longues distances comme les vanesses ou les piérides utilisent régulièrement des secteurs nourriciers sur leurs parcours sans forcément s'y reproduire.

Rappelons également que chez certaines espèces (notamment les papillons forestiers) les imagos peuvent consommer d'autres éléments comme la sève des arbres, les fruits tombés au sol...

⇒ Sur le site, **les secteurs fleuris** se concentrent sur les prairies hautes non fauchées, où les plantes à fleurs ont le temps de réaliser la totalité de leur cycle de vie, dont la phase de floraison. La ressource florale est en effet nécessaire aux papillons mais également à tous les insectes floricoles à la recherche de nectar et pollen. La plupart de ces derniers font partie des insectes pollinisateurs.

Les plantes visitées sont en particulier, les fleurs de ronces (*Rubus sp*), de menthes (*Mentha sp*), de scabieuses (*Scabiosa sp*), de millepertuis (*Hypericum sp*), de Verveine officinale, d'Achillée millefeuille, et autres composées.



Figure 3 : Méliée orangée

⇒ Par ailleurs, il existe pour certaines espèces une **possibilité de reproduction sur le site**, du fait de la présence de leur(s) plante(s) hôte, et dans la mesure où la gestion laisse les plantes s'exprimer sur la période de vie de la chenille.

- Exemple d'espèces prairiales, milieux ouverts :

Les piérides sont inféodées aux brassicacées (chou, moutarde, ravenelle, alliaire) hormis la piéride de la moutarde dont les plantes hôtes sont les fabacées (lotiers, vesces et gesses), tout comme pour certains azurés (Azuré commun et Azuré de Lang). Les orties sont des plantes hôtes pour plusieurs espèces : la Carte géographique et le Robert-le-diable, ce dernier pouvant également pondre sur le houblon ou les groseilliers. D'autres papillons vont être associés préférentiellement à des genres de plantes comme les mélitées, essentiellement liées aux plantains (*Plantago spp*) ou les cuivrés, liés aux oseilles (*Rumex spp*). Le Gamma quant à lui fait partie des papillons très polyphages, pouvant se développer sur de nombreuses herbacées.

- Exemple d'espèces d'ourlets, de sous-bois :

Les plantes hôtes peuvent être des graminées comme pour l'Amaryllis (*Poa spp*, Dactyle aggloméré, brachypodes...) et le Tircis (brachypodes, Houlque laineuse...) ; des arbustes comme la Bourdaine, le Nerprun purgatif ou autres végétaux du genre *Rhamnus*, pour le Citron et l'Azuré des Nerpruns ; des lianes comme les chèvrefeuilles pour les sylvains ; des arbres comme les saules ou les peupliers pour le Petit mars changeant.



◆ Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

Aucun suivi des orthoptères n'a été réalisé en 2025.

Eléments généraux/préconisations :

Le parc est constitué de plusieurs éléments écologiques : un secteur boisé en bordure de cours d'eau (ripisylve), une lisière à herbacées et arbustes hauts, des secteurs de prairies fleuries à végétation de hauteur moyenne et des larges bandes de prairies rases en limite des habitations. Quelques arbres ont été plantés sur les espaces ouverts.

L'ensemble de ces éléments assure une certaine diversité de milieux, espèces végétales, strates, ... qui vont induire une diversité en insectes, à la fois sur des groupes (lépidoptères, orthoptères mais aussi les coléoptères liés aux arbres et aux herbacées, bourdons et abeilles utilisant les fleurs pour se nourrir, petite faune du sol qui va dégrader la matière ...) mais aussi sur les espèces d'un même groupe (criquets liés aux sols nus, sauterelles liées aux herbacées hautes ou aux arbustes, ...).

Il faut par ailleurs noter la plantation d'arbres ornementaux (pins, chênes d'Amérique) au sein de ces espaces semi-naturels ouverts qui, en grandissant, vont amener de l'ombre et modifier les caractéristiques de ces derniers.

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il est préconisé :

1) L'augmentation des surfaces en prairie hautes, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes.

Modalités de fauche : le plus tard possible, à partir de **fin octobre** avec toujours un secteur non fauché en rotation et avec **export** de la matière.

⇒ En 2025 cette préconisation a bien été respectée sur les milieux ouverts, on retrouvait une végétation herbacée haute sur l'ensemble des secteurs et de nombreux insectes étaient sur le site que ce soit en juin (tous les secteurs) ou en septembre (secteur S2 et S4), il faut donc continuer dans cette lancée. En septembre le roncier a été fauché comme préconisé lors du bilan 2020.

2) Poursuite du maintien d'une bande de prairie basse. Cette zone davantage entretenue (fauche régulière), assure un espace tampon entre les habitations et l'espace « naturel ». Action visible en 2025 et apprécié par les usagers rencontrés, à poursuivre.

3) Le maintien de la lisière haute en bordure de la ripisylve, en prenant soin de contenir les ronces afin de limiter leur avancée sur la prairie haute. Action visible en 2025, à poursuivre.

4) En cas de mortalité des jeunes arbres ornementaux, ne pas les remplacer afin de favoriser les espaces ouverts ensoleillés ou replanter une essence locale.



Espèces exotiques envahissantes

- Raisin d'Amérique observés en secteur 1 et 3 observés en juin, il est impératif de les arracher avant la floraison pour éviter de disperser les graines. Arrachage facile sur jeunes individus.
- Le Chêne rouge d'Amérique présent sur le secteur 3 (placette orthoptères) semble en déclin. Compte tenu du caractère invasif de l'espèce et de son apport futur d'ombrage sur la prairie à maintenir ensoleillée, il serait opportun de le couper et de ne pas le remplacer.
- De jeunes robiniers faux-acacias se sont développés sur les secteurs ouverts (dont S3) et sont à enlever.



Secteur 2



Secteur 1



Relevé flore secteur 1



Raisin d'Amérique

1.5. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Pour les espèces végétales nouvelles inventoriées au parc Saint-Pierre, il peut s'agir de plantes qui n'avaient pas été aperçues lors des prospections précédentes mais également de nouvelles espèces qui s'installent car le dernier inventaire datait de 2020, elles se sont peut être adaptées à ce mode de gestion différent. L'espace prairial montre une forte proportion de plantes annuelles (31 annuelles et 9 vivaces en 2025), en augmentation, favorisées par la diminution des coupes d'entretien régulières. Les floraisons nectarifères attractives pour les insectes se développent dans la végétation prairiale haute non fauchée. Afin de diversifier le milieu et de continuer d'avoir des espèces annuelles de pelouses tant végétales que d'insectes, le secteur S2 seulement pourrait être fauché 2 fois dans l'année contre une fois sur les autres secteurs.

Le boisement humide a une importance capitale pour le maintien de la continuité écologique du réseau hydrologique. De nombreuses espèces animales s'y réfugient, s'y nourrissent et l'utilisent comme cheminement le long du Bats lors de leurs déplacements. L'accès est possible pour les pêcheurs, mais il n'est pas souhaitable d'y encourager la promenade, d'autant moins que la présence de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est avérée. Cette espèce est strictement protégée ainsi que les habitats de son cycle vital. Les deux espèces de couleuvres découvertes en 2018 sont également protégées.

Au niveau de l'avifaune (cf paragraphe oiseaux), le suivi 2025 montre une baisse dans la diversité et l'abondance des espèces comparé aux autres années (biais observateur, mauvaise conditions météo et horaires parfois trop tardifs). Il est bon de conserver les cavités où lieux attractifs actuellement pour les espèces présentes, des nichoirs peuvent également être installés et le maintien d'une fauche tardive permet aux plantes de grainer et donc de produire une source de nourriture. Un suivi hivernal est également proposé.

Concernant les insectes, le suivi 2025 a été décevant comparé aux autres années seulement 8 papillons et 1 odonates ont été recensés contre 15 à 17 papillons (2018/2020) et 3 et 4 odonates (2018/2020). Les milieux semblent pourtant assez attractifs pour ces taxons et bien d'autres pollinisateurs grâce aux plantes nectarifères et aux différentes hauteurs de strates. **Le Parc St Pierre est le site aux enjeux insectes les plus forts il est donc important de poursuivre les efforts engagés sur les milieux ouverts.**



2. BOIS DE PINSOLE

2.1. Flore

Les données sont issues de l'inventaire de 2016 auquel celles de 2025 sont ajoutées.

	Nom commun	Nom scientifique	Bois Pinsolle
	Espèces arborescentes		2025
1	Érable plane	<i>Acer platanoides</i>	x x
2	Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	x x
3	Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	x x
4	Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	x x
5	Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	x x
6	Chêne tauzin	<i>Quercus pyrenaica</i>	x x
7	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	x x
8	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	X x
9	Sorbier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	x x
10	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	x x
11	Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>	x
12	Mimosa	<i>Accacia dealbata</i>	x
13	Lierre rampant	<i>Hedera helix</i>	x x
	Espèces arbustives		
14	Mimosa	<i>Accacia dealbata</i>	x
15	Amélanchier	<i>Amelanchier sp.</i>	x
16	Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	x
17	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	x x
18	Aubépine monogyne	<i>Crataegus monogyna</i>	x x
19	Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	x
20	Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	x
21	Laurier sauce	<i>Laurus nobilis</i>	x
22	Troène de Chine	<i>Ligustrum sinense</i>	x
23	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	x x
24	Laurier-cerise	<i>Prunus laurocerasus</i>	x x
25	Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	x
26	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	x
27	Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>	x
28	Ronces	<i>Rubus sp.</i>	x x
29	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	x
30	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>	x x
31	Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	x
	Espèces herbacées		
32	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	x
33	Bugle rampant	<i>Ajuga reptans</i>	x
34	Alliaire pétiolée	<i>Alliaria petiolata</i>	x
35	Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	x
36	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	x x
37	Bardane à petites têtes	<i>Arctium minus</i>	x
38	Sabline de montagne	<i>Arenaria montana</i>	x
39	Arum d'Italie	<i>Arum italicum</i>	x x
40	Asplénium noir	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	x
41	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	x x
42	Bryone dioïque	<i>Bryonia cretica subsp. dioica</i>	x
43	Bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	x
44	Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>	x
45	Laiche des montagnes	<i>Carex caryophyllea</i>	x
46	Laiche grise	<i>Carex divulsa</i>	x
47	Laiche à épis espacés	<i>Carex remota</i>	x
48	Céraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>	x
49	Céraiste	<i>Cerastium sp.</i>	x x
50	Crocosmia	<i>Crocosmia</i>	x
51	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	x x
52	Euphorbia peplus	<i>Euphorbia peplus</i>	x
53	Ficaire fausse-renoncule	<i>Ficaria verna</i>	x
54	Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>	x
55	Gaillet accrochant	<i>Galium aparine</i>	x x
56	Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum</i>	x

SUIVI ECOLOGIQUE

de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes



57	Géranium Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	x	x	
58	Géranium à feuilles arrondies	<i>Geranium rotundifolium</i>	x		
59	Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	x	x	
60	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	x	x	
61	Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	x	x	
62	Jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	x		
63	Porcelle	<i>Hypochaeris sp.</i>	x		
64	Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>	x	x	
65	Laitue sauvage	<i>Lactuca virosa</i>	x		
66	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	x		
67	Luzule à fleurs nombreuses	<i>Luzula multiflora</i>	x		
68	Lychnis fleur de coucou	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	x		
69	Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>	x	x	
70	Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i>	x	x	
71	Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	x		
72	Oxalide de Dillénus	<i>Oxalis dillenii</i>	x		
73	Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i>		x	
74	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	x	x	
75	Gazon d'Angleterre	<i>Poa trivialis</i>	x		
76	Fraiser à fleurs jaunes	<i>Potentilla indica</i>	x		
77	Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	x	x	
78	Renoncule bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	x		
79	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	x		
80	Renoncule à petites fleurs	<i>Ranunculus parviflorus</i>	x		
81	Renoncule des bois	<i>Ranunculus tuberosus</i>	x		
82	Grande Oseille	<i>Rumex acetosa</i>	x		
83	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	x		
84	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	x		
85	Silene à larges feuilles	<i>Silene latifolia</i>	x		
86	Laïteron maraîcher	<i>Sonchus oleraceus</i>	x		
87	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	x		
88	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	x	x	x
89	Trèfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	x	x	x
90	Mâche	<i>Valerianella sp.</i>	x		
91	Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	x		
92	Vesce fausse gesse	<i>Vicia angustifolia</i>	x		
93	Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>	x		

88 espèces ont été inventoriées depuis 2016, dont 8 nouvelle espèces ont été ajoutées en 2025 dans le bois de Pinsolle et ses lisières dont :

- 13 espèces arborées
- 18 espèces arbustives
- 62 espèces herbacées

Le nombre d'espèces arborées et arbustives est évidemment assez élevé en milieu forestier, cependant le sous-bois reste très clairsemé. Par ailleurs, on note la présence de Cerisier tardif (*Prunus serotina*), de Mimosa (*Accacia dealbata*) et de raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) qui sont des espèces exotiques considérées comme « plantes exotiques envahissantes » par le CBNSA (Conservatoire Botanique Sud Aquitaine).

En 2025, le suivi floristique a été fait en juin au lieu d'avril se qui explique certaines différences au niveau du nombre d'herbacées recensées. Certaines espèces précoces que l'on observe en début de printemps n'étaient plus visibles en juin. A l'avenir ce relevé sera fait de nouveau en avril.

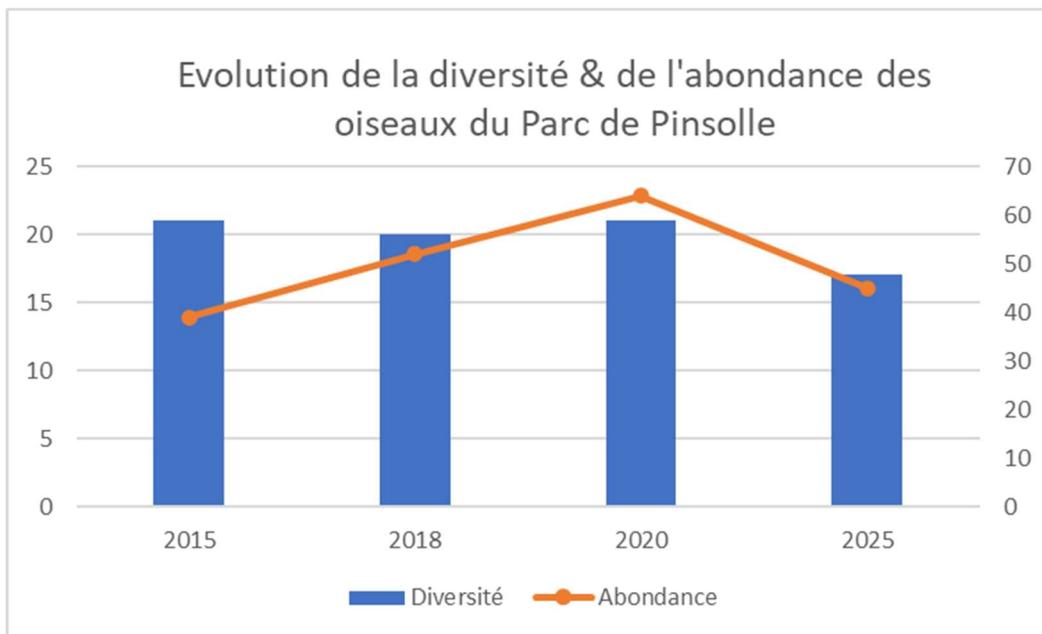


2.2. Oiseaux

• Bois de Pinsolle

Gpe spécialiste	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Effectif 2020	Effectif 2025	Comparatif 2015-2025
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	3	7	12	3	0
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	4	5	8	4	0
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	1	2	4	4
G	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1	1	1	1	0
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	3	3	4	1	-2
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1	0	0	0	-1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	3	2	6	4	1
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2	0	2	2	0
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	X	X	X	0	0
F	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1	10	5	4	3
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	5	4	5	4
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1	4	4	3	2
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	2	3	0	-1
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	0	1	2	1	1
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	1	1	0	0
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	0	0	0	1	1
F	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	0	0	0	1	1
F	Mésange huppé	<i>Lophophanes cristatus</i>	0	1	1	0	0
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	2	1	2	0
B	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	1	0	0	0	-1
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	2	1	1	3	1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	0	0	0	-1
B	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2	0	0	0	-2
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X	X	X	0	0
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	X	X	X	X	0
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X	X	X	0	0
A	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	1	1	0	1	0
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	4	4	4	1	-3
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2	1	1	0	-2
	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	1	0	0	0	-1
	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	2	0	2	0	-2





Des trois parcs, celui de Pinsolle a le profil le plus forestier, les différents résultats montrent que la diversité reste assez stable entre 2015 et 2025 avec une légère baisse cette dernière année avec 17 espèces différentes contre 20/21 les autres années. En revanche l'abondance était en net augmentation au fil des ans sauf en 2025, cela peut s'expliquer par un biais observateur, des conditions météo moins favorables, moins de ressources alimentaires etc...

La mise en place de la gestion différencié depuis 2015 a permis de laisser le sous-bois se développer tout en entretenant les axes de passages des piétons. En effet c'est un site assez fréquenté par les riverains qui le traverse et se promène souvent avec leurs animaux de compagnie. La gestion différenciée permet d'augmenter la diversité et la qualité des habitats sur certains secteur et donc de favoriser la ressource alimentaire, des zones de refuges pour la faune et de reproduction avec des nichoirs. Dans le parc on y retrouve des espèces forestières comme les mésanges, la Sittelle torchepot, le Grimpereau des jardins, le pouillot véloce, mais aussi des généralistes (Pigeon ramier, Geai des chênes, Pinson des arbres) et quelques espèces de zones urbaines.

Eléments généraux/préconisations :

- Favoriser la présence des 3 strates : herbacées, arbustive, arborée : n'entretenir que les zones nécessaires pour le passage des usagers, laisser en libre évolution le reste du boisement
- Maintenir la fauche tardive qui permet aux herbacées de produire des graines nécessaires à l'alimentation de nombreux oiseaux en fin de période estivale.
- Maintenir le lierre rampant sur les troncs et branches des arbres ;
- Maintenir les ronciers en lisière forestière, en réalisant des ouvertures dedans (travaux à réaliser en automne ou en hiver)
- Maintenir les arbres morts sur pied, au sol, à cavités (hors cas de sécurisation du parc)
- Poursuivre l'installation, l'entretien ou le remplacement de divers nichoirs (certaines espèces ont besoin de dimensions, exposition, formes particulières)



2.3. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes.

2.4. Insectes

Ordre	Famille/ *Super Famille	Nom commun	Nom latin	Bois de Pinsolle				
				2015	2016	2018	2020	2025
ODONATES (libellules)				21/07 et 11/08	07-juil	21/06 et 17/09	03-juin	19juin/ 03 sept
Zygoptères	<i>Calopterygidae</i>	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>					1
Zygoptères	<i>Calopterygidae</i>	Caloptéryx sp	<i>Calopteryx sp</i>		1			
Total espèces odonates				0	1	0	0	1
LEPIDOPTERES (Rhopalocères = papillons de jour ; Hétérocères = papillons de nuit)								
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>		1			1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	1		1	1	1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>		1	1		
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>					1
Rhopalocères	<i>Pieridae</i>	Piéride sp	<i>Pieris sp</i>	1	1?	1		1?
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	1				
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	1	1	1		
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	1				
Rhopalocères	<i>Lycaenidae</i>	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>			1		1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>		1			
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	1	1	1	1	1
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		1			
Rhopalocères	<i>Nymphalidae</i>	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	1	1	1	1	
Total espèces lépidoptères				7	7	7	3	6

Lors des deux sorties sur les insectes en juin et septembre 2025, seulement 1 espèce d'odonate a été observée sur le parc, il s'agit du Calopteryx vierge. En 2016, une donnée de cette même famille sans identification jusqu'à l'espèce avait été notée. Les très faibles résultats sur ce taxon s'expliquent par le fait que le parc est un milieu entièrement forestier sans milieu ouvert ni zone humide ou zone en eau libre ce qui ne correspond pas à l'écologie des odonates. L'individu retrouvé en 2025 était sur un roncier entre les habitations (avec piscine) et la lisière du boisement. Concernant les lépidoptères 6 espèces et 49 individus ont été observés sur le site, se sont principalement des espèces forestières ou de milieux semi-ouverts qui ont été retrouvées sur les lisières ensoleillées (ronciers) et en de rares occasions dans le sous-bois. Les plantes hôtes de certaines de ces espèces ont été recensées dans la flore du parc.



Figure 4 : *Calopteryx virgo*

Les résultats ne sont pas choquants car l'aspect forestier du site n'est pas vraiment favorable à l'observation des insectes puisqu'ils affectionnent les milieux semi ouverts à ouverts et les zones humides ou en eaux pour les odonates. D'autres groupes d'insectes seraient également à prendre en compte dans la gestion du parc : papillons de nuit, coléoptères liés au bois, ...



Eléments généraux/préconisations :

Le parc est constitué d'un bois clair avec plusieurs types de sous-bois selon les secteurs :

- des espaces peu végétalisés correspondant aux cheminements et à des secteurs ombragés, recouverts par de la litière,
- des espaces ensoleillés (arbres espacés) et non fauchés où se sont développés des herbacées hautes et des arbustes pionniers (ronces, ajoncs...), avec parfois la présence d'invasives (Raisin d'Amérique, pousses de Robinier faux-acacia, bambous, Cerisier tardif).
- des zones de lisières ensoleillées et entretenues (fauche) entre le boisement et les habitations, ces zones sont appréciées des insectes.



Figure 5 : Tircis

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, poursuivre les préconisations suivantes :

- garder des espaces du sous-bois à végétation herbacée haute, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche une fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation),
- Favoriser quelques ronciers, qui pourront être identifiés et contenus en cours d'année pour ne pas refermer les milieux
- Garder du bois mort au sol (branches tombées) et sur pied, d'arbres à cavité (pour divers coléoptères et autres insectes) et aussi de la litière de feuilles (pour les invertébrés du sol).
- Hors fauche tardive, ne faucher que les espaces nécessaires aux passages des usagers dans le parc. Laisser le reste en libre évolution.
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (arrachage et suivi dans le temps).
- Fauche tardive (à partir d'octobre) des milieux ouverts type petite prairie (cf photo ci-joint) pour favoriser les herbacées et attirer la biodiversité (insectes) des milieux très ensoleillés. En 2025 cet espace était fauché en juin donc il n'y a pas eu d'insectes sur le milieu.



Figure 6 : Prairie fauchée beaucoup trop tôt

◆ Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

Aucun suivi des orthoptères n'a été réalisé en 2025.



SEIGNANX ET ADOUR

2.5. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Le bois de Pinsolles se fournit progressivement notamment au niveau de la strate arbustive et les promeneurs semblent apprécier la gestion, qui prévoit de laisser les feuilles mortes sur place et d'intervenir à minima. Le Bois de Pinsolle se dote d'un aspect plus forestier. Une intervention sur les espèces exotiques envahissantes sera à renouveler (Robinier faux acacia, Cerisier tardif, Mimosa, Laurier sauce, Laurier palme), il y a ici la possibilité de mettre en place un chantier qui permette aux locaux d'intervenir et pourquoi pas replanter des espèces locales à certaines endroits.

Le boisement progressif est illustré notamment par les cortèges d'oiseaux dont celui des espèces forestières qui devient plus important et celui des espèces de milieux bâties qui diminue. La disponibilité alimentaire (graine des herbacées non fauchées) doit augmenter ainsi que la mosaïque d'habitats qui permet de trouver des zones de refuge. L'abondance et la diversité en 2025 était plus faible que les autres années, ce qui peut être lié à un biais observateur, des conditions météo & d'horaires pas assez favorables. Il est bon de continuer le maintien du lierre et des ronciers favorables aux oiseaux et les mettre en valeur. Dans le même objectif, poser des nichoirs de différents types pourrait permettre de combler la rareté de vieux arbres à cavités.

L'objectif étant d'avoir un milieu forestier, la biodiversité en lépidoptères et autres insectes va stagner ou baisser car on va retrouver dans ce type de milieu des espèces plus spécialistes. Cependant, des plages de milieu ouverts pourraient être conservés : lisières ensoleillées, petite prairie à l'Est à ne faucher qu'en octobre.

3. LASCOUMES

3.1. Gestion

Depuis 2016 la partie interne de ce secteur n'a pas été fauchée. La ceinture proche de la route est tondu une fois par mois environ tout comme le reste des espaces verts de la ville.

3.2. Flore

Pour le suivi pluriannuel de la réaction de la prairie à cette gestion raisonnée pratiquée depuis 2015, un protocole de suivi de 10 quadrats d'un mètre carré chacun, selon la méthodologie Florilèges - prairies urbaines a été mis en place. Deux suivis flore ont été effectués, un sur la zone fauchée et un sur la zone non fauchée à partir de 2018.

À noter la présence d'une orchidée sauvage signalée en 2015 : l'**Orchis bouffon** (*Anacamptis morio*). En 2016 cette petite station de deux pieds a été tondu en pleine floraison. Elle n'a pas été revue en 2018, 2020 et 2025.

Parc Lascoumes à Saint-Pierre-du-Mont (40)	hauteur prairie inférieure à 20cm									
26/04/2016	gestion 2016 : fauche coupée 1/an avec exportation, estivale(?)									
suivi par Frédéric CAZABAN et Jeanette BRETON, CPIE Seignanx Adour	traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1er lot					Quadrat 2e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Bellis perennis - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Carex sp 2 - Laîche 2					x					
Cerastium glomeratum - Céraiste aggloméré	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Geranium molle - Géranium mou	x	x								
Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée		x	x	x						
Medicago arabica - Luzerne d'Arabie				x						
Plantago coronopus - Plantain corne-de-cerf				x	x					
Plantago lanceolata - Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Plantago media - Plantain bâtarde	x				x	x	x			
Poa annua - Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Poa trivialis - Pâturin commun	x	x	x	x	x					
Ranunculus sp - Renoncule anuelle				x						
Ranunculus bulbosus - Renoncule bulbeuse	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Taraxacum officinale - Pissenlit officinal									x	
Trifolium repens - Trèfle rampant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Veronica sp 1 - Véronique 1 à déterminer	x		x	x						
Veronica sp 2 - Véronique 2 à déterminer				x	x	x				

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : <40cm									
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : non fauché en zone interne									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Aira caryophyllea</i> – Canche caryophyllée								x	x	
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré						x		x	x	x
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou						x	x	x	x	x
<i>Hypochaeris radicata</i> – Porcelle enracinée		x								
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais	x		x	x	x		x			
<i>Medicago arabica</i> – Luzerne d'Arabie	x	x	x	x	x			x	x	
<i>Plantago coronopus</i> - Plantain corne-de-cerf										x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa annua</i> – Pâturin annuel		x								
<i>Potentilla reptans</i> – potentille rampante	x									
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse	x		x	x		x	x			
<i>Sagina apetala</i> – Sagine sans pétales					x					
<i>Taraxacum officinale</i> – Pissenlit officinal			x	x						
<i>Trifolium dubium</i> – Trèfle douteux	x	x								
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs						x	x	x	x	x
<i>Vulpia bromoides</i> – Vulpie queue-de-rat		x				x	x	x	x	x

Suivi des prairies urbaines Lascoumes non fauché 2018

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : 50 cm environ									
3/06/2020	Gestion 2016-2018 : non fauché en zone interne									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Agrostis capillaris</i> - Agrostide capillaire		x	x	x	x	x				
<i>Anthoxanthum odoratum</i> - Flouve odorante						x	x			
<i>Bromus catharticus</i> – Brôme purgatif								x	x	
<i>Cynodon dactylon</i> – Chiendent pied-de-poule	x	x	x	x	x	x				x
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais	x	x	x	x	x		x		x	
<i>Lotus corniculatus</i> – Lotier corniculé						x	x			
<i>Medicago polymorpha</i> – Luzerne polymorphe						x	x	x	x	x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé		x		x		x	x	x	x	x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Potentilla reptans</i> – potentille rampante	x									
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse						x	x	x		
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle rampant									x	x
<i>Vulpia bromoides</i> – Vulpie queue-de-rat						x		x	x	x
inconue									x	

Suivi des prairies urbaines Lascoumes non fauché 2020

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont (40)	Hauteur : <40cm									
17/05/2018	Gestion 2016-2018 : fauché une fois par mois en bord de route									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Agrostis stolonifera</i> – Agrostide stolonifère					x					
<i>Aira caryophyllea</i> – Canche caryophyllée						x	x			
<i>Aphanes arvensis</i> – Alchémille des champs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré	x	x	x	x		x	x	x	x	x
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Hypochoeris radicata</i> – Porcelle enracinée					x					
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais						x	x	x	x	x
<i>Medicago arabica</i> – Luzerne d'Arabie	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago coronopus</i> – Plantain corne-de-cerf	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa annua</i> – Pâturin annuel	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse				x	x	x				
<i>Trifolium dubium</i> – Trèfle douteux	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle rampant	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs	x		x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Veronica cf. agrestis</i>					x					
<i>Vicia cf. sepium</i>						x	x	x	x	x

Suivi des prairies urbaines Lascoumes fauché 2018

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : <20cm									
3/06/2020	Gestion 2016-2018 : fauché une fois par mois en bord de route									
Suivi par Rachel Célo, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Aira caryophyllea</i> – Canche caryophyllée	x		x	x			x	x	x	
<i>Bellis perennis</i> - Pâquerette			x	x	x		x			
<i>Cerastium glomeratum</i> – Céraiste aggloméré					x		x			
<i>Cynodon dactylon</i> – Chiendent pied-de-poule	x	x	x	x	x	x		x	x	
<i>Eleusine tristachya</i> – Eleusine à trois étamines	x									
<i>Geranium molle</i> – Géranium mou				x	x					
<i>Holcus lanatus</i> – Houlque laineuse									x	
<i>Hypochaeris glabra</i> – Porcelle glabre						x				
<i>Hypochaeris radicata</i> – Porcelle enracinée						x	x			
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais				x						
<i>Plantago coronopus</i> – Plantain corne-de-cerf	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x		x					x	x	x
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse						x	x			
<i>Trifolium dubium</i> – Trèfle douteux	x	x	x				x	x	x	x
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle rampant		x		x	x	x	x		x	x
<i>Veronica arvensis</i> – Véronique des champs				x		x				
<i>Vulpia bromoides</i> – Vulpie queue-de-rat	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
inconue	x		x	x	x		x			

Suivi des prairies urbaines Lascoumes fauché 2020

Parc Lascoumès à Saint-Pierre-du-Mont	Hauteur : 40-70cm									
29/04/2025	Gestion 2025 : non fauchée									
Suivi par Laurine BOUFFANDEAU, CPIE Seignanx Adour	Traitement phytosanitaire : aucun									
Nom espèce	Quadrat 1 ^{er} lot					Quadrat 2 ^e lot				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Anisantha sterilis</i> – Brome stérile								x	x	x
<i>Bromus catharticus</i> – Brôme purgatif						x	x	x	x	x
<i>Carex divulsa</i> – Laiche grise								x	x	
<i>Carex hirta</i>								x	x	
<i>Centaurea decipiens</i> – Centaurée trompeuse								x		
<i>Ficaria verna</i> – Ficaire fausse renoncule		x	x	x		x	x	x	x	x
<i>Geranium dissectum</i> – Géranium à feuilles découpées				x		x	x			
<i>Lolium perenne</i> – Ray-grass anglais			x			x	x			
<i>Phleum pratense</i> – Fléole des prés	x	x	x							
<i>Plantago lanceolata</i> – Plantain lancéolé								x		x
<i>Poa pratensis</i> – Pâturin des prés	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
<i>Poa trivialis</i> – Paturin commun								x	x	
<i>Ranunculus acris</i> – Renoncule acre						x		x	x	x
<i>Ranunculus bulbosus</i> – Renoncule bulbeuse	x									
<i>Trifolium repens</i> – Trèfle blanc						x	x	x	x	x

Suivi des prairies urbaines Lascoumes non fauché 2025

De même que pour le Parc Saint-Pierre, une étude est effectuée sur plusieurs critères.

Les résultats sont reportés sous forme de tableau ci-dessous :

	Lascoumès 2016	Lascoumès fauché 2018	Lascoumès fauché 2020	Lascoumès non fauché 2018	Lascoumès non fauché 2020	Lascoumès non fauché 2025
Nombre d'espèces total	16	18	19	18	14	15
Vivaces	7	7	10	8	10	13
Annuelles	7	10	8	10	3	2
Inconnues	2	1	1	0	1	0
Hauteur végétation	<20cm	<20cm	<20cm	30-40cm	Environ 50cm	30-40cm
Indice de trophie (N) d'Ellenberg, corrigé (moyenne basée sur la présence des espèces connues)	4,85	4,83	4,3	4,29	4,33	4.53
Fréquence moyenne d'annuelles	4,43	7,73	5	3	3,7	3
Fréquence moyenne de vivaces	6,86	5,86	4,1	5,5	4,6	3.62

Aucun suivi n'a été fait sur la zone fauchée en 2025, c'est un oubli, il n'y a donc pas de résultats dessus. Depuis 2016 dans la zone non fauchée la diversité est assez stable puisqu'elle oscille entre 16 et 18. En revanche, la quantité de vivaces a considérablement augmenté passant de 7 à 13 espèces depuis 2016. Signe que la gestion mise en place avec des coupes moins fréquentes et l'export favorise ces espèces aux détriment des annuelles.

Dans la zone fauchée le nombre d'espèces reste constant ; il y a une hausse du nombre de vivaces ; ceci peut être dû à la proximité de la zone non fauchée dans laquelle les espèces vivaces se développent plus facilement. En 2018 la fréquence moyenne des annuelles montrait qu'elles étaient plus présentes proportionnellement. En 2020 elle diminue mais reste toutefois plus importante qu'en 2016. La diminution peut tout à fait être dû au fait qu'en 2020 le suivi a été effectué plus tard et suivant une vague de chaleur importante. Toutes les annuelles de début de saison identifiées étaient déjà 'cramées' ; il est alors possible que certaines avaient déjà terminé leur cycle à ce moment. La fréquence moyenne de vivaces diminue entre 2016 et 2020 ; il y a plus d'espèces vivaces mais un peu moins présentes en termes de récurrence dans les quadrats.

La trophie semble baisser légèrement mais la différence n'est pas assez flagrante pour être

catégorique. Elle semble stagner ou augmenter dans la zone non fauchée, ceci à suivre pour confirmer l'un ou l'autre. La fréquence moyenne de vivaces varie peu.

Eléments généraux/préconisations :

- Au sein de la zone fauchée, le nombre d'espèces augmente :

La fauche (sans export) avec une fréquence trop importante favorise souvent le développement d'espèces floristiques de type adventices annuelles et nitrophiles (Parr et al, 1988 in Le Bris, 2011). L'export de la fauche permet à l'inverse de diminuer le nombre de nitrophiles voir d'annuelles si la fauche est moins régulière. Ces zones représentent donc un stock de graines de plantes annuelles et bisannuelles. Sur les zones en fauche intensive, la qualité du cortège floristique montre une « banalisation » du milieu, c'est-à-dire que ces zones accueillent moins d'espèces caractéristiques du point de vue qualité de la biodiversité. Les plantes ne réalisent pas leur cycle biologique en entier et ne peuvent donc pas grainer : il n'y a pas renouvellement du stock de graines, les plantes vivaces les plus résistantes et présentant un cycle végétal rapide sont favorisées (graminées, renoncules, rampantes, trèfle blanc, potentille...). Ici graminées et renoncules sont retrouvées entre-autres.

- En zone non fauchée, le nombre d'espèces se stabilise :

La mise en place d'une fauche plus tardive voire aucune fauche sur certains îlots permet de favoriser la diversité des espèces végétales. En effet sur ces îlots les plantes ont la capacité d'effectuer l'ensemble de leur cycle de vie, de produire des graines pour la dissémination et l'alimentation de la biodiversité. De nombreuses espèces apprécient les milieux ouverts comprenant de la végétation haute comme les insectes et certains oiseaux. Ces îlots peuvent aussi servir de zone de reproduction, de ponte (insectes) et de refuges (micromammifères).

Il faut poursuivre la gestion mise en place en laissant la végétation de ces milieux ouverts s'exprimer au maximum, faucher de manière régulière uniquement les zones de passages des usagers, créer des formes avec ces zones de passages. Effectuer une fauche tardive (octobre) de l'ensemble du milieu ouvert tout en conservant un petit carré de hautes herbes qui ne sera fauché que l'année suivante.



Figure 7 : Espace entretenu régulièrement



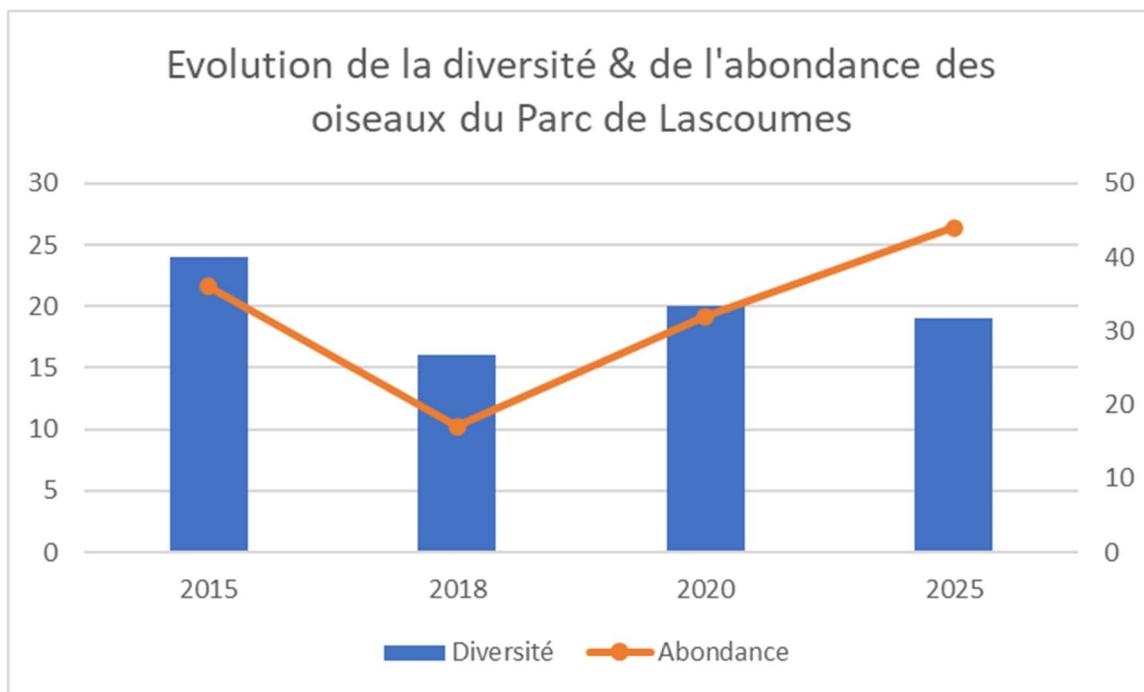
Figure 8 : espace en gestion différenciée



Figure 9 : passage entretenu dans le boisement

3.3. Oiseaux

Gpe spécialiste	Nom commun	Nom scientifique	Effectif 2015	Effectif 2018	Effectif 2020	Effectif 2025	Comparatif 2015-2025
G	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	1	2	1	2	1
G	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	0	1	1	2	1
G	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	2	2	1	4	2
G	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2	1	6	3	1
G	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	2	1	3	1	-1
G	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	2	0	0	0	-2
G	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	3	2	3	5	2
G	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	0	0	1	2	2
G	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	1	0	0	0	-1
F	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	1	1	2	5	4
F	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	1	1	0	0	-1
F	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	1	1	1	0	0
F	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	1	1	2	2	1
F	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1	0	0	4	3
F	Rougegorge familier	<i>Erythacus rubecula</i>	1	0	3	4	3
F	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1	0	1	1	0
F	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	0	0	0	1	1
F	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	0	0	1	0	0
F	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	2	0	0	0	-2
F	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	2	0	1	2	0
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1	1	1	1	0
B	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	1	1	0	0	-1
B	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	1	0	0	0	-1
B	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	2	0	0	0	-2
B	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	0	0	0	2	2
B	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	0	0	1	1	1
B	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	x	X	X	0	0
B	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	X	X	X	0
B	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x	X	X	X	0
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	3	2	2	1	-2
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	0	1	0	-1
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2	0	0	1	-1



Les résultats des suivis 2025 montrent une diversité correcte située en dessous des résultats de 2015 et 2020 mais légèrement plus haut que 2018. 2015 a été une année particulièrement riche avec 23 espèces inventoriées puis l'on tourne autour de 16 à 20 espèces pour les autres années. En revanche on constate bien que l'abondance est en augmentation malgré une faiblesse en 2018. Le parc de Lascoumes a un profil forestier et ouvert avec des zones de prairies à proximité d'un parking. Il est donc possible d'observer autant les passereaux granivores que les espèces plus forestières comme la Sittelle torchepot, le pic épeiche, le Troglodyte mignon. Par ailleurs, avec le recul il apparaît que plusieurs espèces inventoriées en 2015 précocement en avril devaient en fait être seulement en halte migratoire il s'agit du rossignol et du rougequeue à front blanc. Au final, la gestion différenciée mise en place sur ce site ne semble pas encore avoir montré de bénéfice pour les oiseaux. Le site étant peut-être plus propice pour d'autres groupes d'espèces tels que les insectes.

Eléments généraux/préconisations :

Si l'objectif de gestion du site est d'améliorer la diversité et l'abondance en oiseaux alors plusieurs mesures de gestion seraient à poursuivre ou à mettre en place :

- laisser plus de ronciers se développer autour de quelques gros arbres ;
- permettre le développement d'un sous-bois arbustif et buissonnant dans le secteur boisé sur la partie supérieure du parc, en laissant les espèces ligneuses y pousser naturellement ;
- poser des nichoirs sur les arbres et le bâti électrique ;
- maintenir et favoriser le lierre rampant sur les troncs d'arbres et sur les murs du bâti électrique ;
- maintenir autant faire se peut les vieux arbres notamment ceux avec des cavités ;
- créer 2-3 haies arbustives en plantant des espèces locales à baies, drupes, fruits ou graines autour de la zone du point tri et du bâti électrique ;
- dans la mesure du possible créer une petite mare de quelques m² en pied de pente.



3.4. Mammifères, reptiles, amphibiens

Les prospections n'ont pas été ciblées sur ces groupes.

3.5. Insectes

2 groupes d'insectes font l'objet de prospections ciblées sur ce secteur :

- les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)
- les odonates

D'autres groupes d'insectes seraient également à prendre en compte dans la gestion du parc : papillons de nuit, coléoptères liés au bois, ...

En 2025, deux sorties ont été réalisées sur le site :

- le 19 juin : recherche des lépidoptères et odonates
- le 03 septembre : suivi des lépidoptères et odonates

◆ Résultats pour les Lépidoptères et odonates :

Ordre	Famille/ *Super Famille	Nom commun	Nom latin	Lascoumes				
				2015	2016	2018	2020	2025
ODONATES (libellules)				21/07 et 11/08	07/07/2016	21/06 et 17/09	03/06 et 10/09	19juin/ 03 sept
Anisoptères*	Gomphidae		Gomphus sp.			1		
Groupe	Famille	Nom commun	Nom latin	Lascoumes				
				2015	2016	2018	2020	2025
				21 juil / 11août	07-juil	21juin / 17sept	3juin / 10sept	19juin/ 03 sept
LEPIDOPTERES (Rhopalocères = papillons de jour ; Hétérocères = papillons de nuit)								
Rhopalocères	Hesperiidae	Hespéride du dactyle				1		1
Rhopalocères	Pieridae	Citron	Gonepteryx rhamni	1		1		1
Rhopalocères	Pieridae	Piéride de la moutarde	Leptidea sinapis			1		1
Rhopalocères	Pieridae	Piéride de la rave	Pieris rapae					1
Rhopalocères	Pieridae	Piéride du navet	Pieris napi					1
Rhopalocères	Pieridae	Piéride du chou	Pieris brassicae			1	1	1
Rhopalocères	Pieridae	Piéride sp	Pieris sp	1	1			1?
Rhopalocères	Pieridae	Souci	Colias crocea			1	1	1
Rhopalocères	Lycaenidae	Collier de corail	Aricia agestis			1	1	1
Rhopalocères	Lycaenidae	Brun des pétales	Cacyreus marshalli			1		1
Rhopalocères	Lycaenidae	Cuvré mauvin	Lycaena alciphron				1	1
Rhopalocères	Lycaenidae	Cuvré commun	Lycaena phlaeas	1	1	1		1
Rhopalocères	Lycaenidae	Azuré sp	Poliommatae sp		1			1?
Rhopalocères	Lycaenidae	Azuré commun	Polyommatus icarus			1		1
Rhopalocères	Nymphalidae	Méliée orangée	Malitaea didyma			1		1
Rhopalocères	Nymphalidae	Myrtil	Maniola jurtina	1	1	1	1	1
Rhopalocères	Nymphalidae	Demi-deuil	Melanargia galathea			1	1	1
Rhopalocères	Nymphalidae	Méliée sp (scabieuses/M)	Melitaea sp			1		1?
Rhopalocères	Nymphalidae	Tircis	Pararge aegeria		1	1	1	1
Rhopalocères	Nymphalidae	Vulcain	Vanessa atalanta				1	1
Hétérocères	Noctuidae	Gamma	Autographa gamma				1	1
Total espèces lépidoptères				4	6	14	9	10
								18

Tableau : Résultats des suivis lépidoptères/odonates sur les 5 années de suivi et bilan (1 = espèce présente, ? = taxon observé mais non comptabilisé car pouvant correspondre à une espèce déjà référencée).



Lors des prospections de 2025, aucun odonate n'a été observés sur le site. Les résultats sur ce taxon sont très faibles puisqu'entre 2015 et 2025 seulement 1 espèce a été inventoriées, c'était un Gomphé sp en 2018. Malgré le caractère semi-ouvert de certains espaces du parc Lascoumes, l'absence de milieux humides ou de cours d'eau

peut expliquer l'absence des odonates ici.

Concernant les lépidoptères, 10 espèces et 46 individus ont été observés en 2025. Ces résultats restent dans la moyenne haute des 5 dernières années sans égaler 2018 avec espèces différentes. 2 nouvelles espèces ont été ajoutées (piéride de la rave et du navet). La diversité sur les 5 ans reste intéressante aux vues de la petite surface que représente le site et les zones de prairies. La plupart de ces espèces sont liées aux milieux ouverts, hormis le Tircis, typique des milieux boisés et parcs urbains. La gestion différenciée mise en place sur le site permet à la végétation de s'exprimer et notamment les herbacées qui attirent de nombreux papillons. Certains papillons ont besoin de leur plante hôte pour pondre les œufs et la chenille doit avoir accès à la ressource alimentaire pour se développer. Sur le site on retrouve certaines espèces végétales comme les graminées (Myrtil, Tircis, Demi-deuil), les plantains (pour les Mélitée), les fabacées (pour le Souci), les oseilles (pour le Cuivré mauvin), les orties (pour le Vulcain) et les géraniacées (pour le Collier de corail). Les brassicacées, plantes hôtes de la Piéride du chou, reste à confirmer sur le site. Leur présence est cependant probable dans les jardins alentours.



Figure 10 : Myrtil



Figure 11 : Demi deuil

Eléments généraux/préconisations :

Le parc est constitué de deux principaux éléments :

- un espace ouvert en prairie, entretenu régulièrement et maintenu en pelouse sur une grande superficie,
- un espace en parc boisé, caractérisé par des arbres remarquables et un sous-bois herbacé/arbustif de hauteur moyenne à haute.

Afin de favoriser la biodiversité et les insectes, il est toujours préconisé :

- de maintenir des espaces à végétation herbacée haute, favorables pour la diversité en herbacées et donc en insectes (fauche tardive une fois dans l'année, avec toujours une zone non fauchée en rotation afin de créer une zone de refuge). Observée en 2025, action à poursuivre.
- de maintenir du bois mort au sol (branches tombées) et sur pied, des arbres à cavité (pour divers coléoptères et autres insectes) et aussi de la litière de feuilles (pour les invertébrés du sol). Observée en 2025, action à poursuivre.

- de limiter la zone en pelouse : bande le long de la route et cheminement vers les points d'accueil du site (banc, accès vers le quartier du haut). Observée en 2025, poursuivre les efforts effectués, si possible faucher une bande moins large devant le parking. Conserver les quelques chemins tondus pour les usagers. Ne pas hésiter à créer des formes avec les îlots de végétations hautes.
- de favoriser les essences d'arbres locales et de lutter contre les invasives espèces exotiques envahissantes.

◆ Résultats pour les Orthoptères/Mantoptères

Aucun suivi des orthoptères n'a été réalisé en 2025.

3.6. Bilan du site, pistes de gestion, recommandations (voir chaque paragraphe de groupe pour plus de précisions)

Cette année 8 nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste de la flore inventoriées. Cela peut être dû à la modification du cortège d'espèce lié à la gestion mise en place ou bien lié aux précédents inventaires. Ces espèces n'étaient pas présentes, hors quadrat ou non identifiées par l'observateur. L'espace prairial montre toujours une forte proportion de plantes annuelles, favorisées par les coupes d'entretien régulières et néanmoins une bonne représentation des plantes vivaces qui s'installent dans la zone « non fauchée ». En résulte la présence de plantes nectarifères qui attirent de nombreux insectes et notamment les papillons vus en nombre sur les zones non fauchées. Concernant l'observation de l'Orchis bouffon, elle n'a pas été détectées depuis 2015/2016 probablement à cause d'un passage trop tardif sur le site ou bien parce que la nouvelle gestion ne lui correspond plus.

Au sein des boisements, il faut continuer de préserver les différentes strates qui induisent de plus en plus de diversité et créées une mosaïque d'habitat intéressante notamment pour l'avifaune et potentiellement les chiroptères. Il est essentiel de préserver les vieux arbres à cavités, mort sur pied ou au sol qui sont d'une part des supports de nidification et d'alimentation pour les oiseaux forestiers ainsi que pour les chauves-souris et laisser des ronciers ainsi que le lierre se développer autour de certains arbres (grande ressource nectarifère). De jeunes arbres (chênes) ont été plantés dans la partie basse du parc ce qui va renforcer le cachet paysager. Un sous-bois arbustif dans la partie nord serait un plus pour l'installation et la diversification de la biodiversité.

Concernant les insectes la richesse spécifique des papillons et orthoptères semble s'être stabilisée, après une augmentation notable en 2018, liée à la mise en place de la gestion différenciée. Les préconisations des années précédentes sont à conserver, avec une attention particulière sur l'augmentation des superficies en prairie haute sur la partie ouverte du site (nord-est).



4. Conclusion, perspectives

Depuis 2016 une gestion différenciée est mise en place. Pour cela un suivi de la flore, avifaune, lépidoptères et odonates est mis en place. Des observations opportunistes sur d'autres taxons sont aussi prise en compte.

Le suivi des prairies urbaines selon le protocole Florilèges est en place à Lascoumes et au Parc Saint-Pierre. Globalement les résultats des 5 dernières années sont très encourageants et montrent une augmentation de la diversité des espèces et une domination des plantes vivaces dans le temps aux détriments des annuelles ce qui montre bien l'effet positif des fauches moins répétitives sur les cortèges d'espèces.

Des investigations plus poussées pourraient être mises en place concernant un inventaire des chauves-souris, des lépidoptères nocturnes, des coléoptères, hyménoptères ou encore amphibiens...

Une animation sur les végétaux sauvages des villes a été effectuée en 2018 qui a permis de mettre en valeur la gestion effectuée sur le site de Lascoumes. Le public était très intéressé et a apprécié la gestion mise en place. Tout comme proposé en 2016, ces espaces qui sont des exemples de gestion en faveur de biodiversité et de « comment vivre avec la nature en ville » peuvent permettre de sensibiliser toujours plus par des chantiers nature, de la fabrication de nichoirs par les locaux. En 2023 une animation au bois de Pinsolle a été faite sur l'apprentissage de la reconnaissance des oiseaux.



Bibliographie:

CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine. Version 1.0 – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.

HILL M.-O., MOUNTFORD J.-O., ROY D.-B., BUNCE R.-G.-H., 1999 - *Ellenberg's indicator values for British plants. Technical Annex*. Huntingdon : Institute of Terrestrial Ecology, 46 p.

LE BRIS. C. (Association Hommes et Territoires), 2011, Gestion des dépendances routières et bordures de champs à l'échelle de la région Centre, Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de la Trame Verte et Bleue.



SEIGNANX ET ADOUR

SUIVI ECOLOGIQUE
de 3 sites pilotes de Saint-Pierre du Mont :
Parc St Pierre - Bois Pinsolle - Parc Lascoumes